

## **Solidarité avec les inculpés du mouvement social. Contre toutes les répressions.**

### **Appel à rassemblement au TGI de Paris le 22 septembre**

Le 5 juillet 2016, après une nouvelle manifestation « engagée » contre la « loi travail » ET son monde, plusieurs milliers de personnes veulent manifester leur refus de voir le gouvernement à nouveau utiliser l'article 49,3 pour faire passer de force une loi que des millions récusent. Elles convergent vers l'Assemblée Nationale.

Comme depuis ces derniers mois, un dispositif policier totalement disproportionné est en place, qui contraint de manière musclée les personnes présentes à être enfermées dans une nasse géante sur le trottoir du pont de la Concorde. Courses poursuites, violences, démonstrations de force pour entraver la liberté de circulation. Entre 16 heures 30 et 21 heures au moins 8 personnes -à notre connaissance- vont être sauvagement attaquées par les forces de l'ordre sans sommation et sans raison autre que celle d'être présentes sur ces lieux et de vouloir y rester. L'une d'entre elles sera blessée à la tête et saignera abondamment. Elles vont être jetées à terre, frappées, entravées et emmenées dans différents commissariats où elles seront mises en garde à vue pour 7 d'entre elles entre 30 et 48 heures.

6 passent en procès au TGI de Paris (métro Cité) pour résistance avec violence, rébellion, ...

**Une le 21 septembre à 9 heures dans la 29<sup>ème</sup> chambre**

**Quatre le 22 à 9 heures dans la 24<sup>ème</sup> chambre et dans la 29<sup>ème</sup> chambre**

**Une le 29 à 13 heures 30 dans la 23<sup>ème</sup> chambre.**

Ils ont besoin d'être soutenus par la présence du plus grand nombre de personnes. La répression d'exception qui frappe tout azimut les personnes qu'elles soient migrantes, réfugiées, militantes ou non, et qui sévit dans les manifestations, dans la rue, chez les gens au prétexte de l'état d'urgence, doit cesser.

Soyons nombreuses et nombreux à venir dans le TGI dès 8 heures car le temps d'attente pour entrer est long en raison de la fouille – ni couteaux de poche, ni verre, etc.- surtout le 22 où 4 personnes passent.

Dans le hall des salles d'audience les gendarmes refusent souvent de laisser entrer les soutiens dans les chambres en invoquant le manque de places ou des places réservées aux familles des accusés. En réalité il reste souvent des places. Insistons. les audiences sont publiques

Un rassemblement aura également lieu devant le palais dans la rue.

Et la lutte continue ! D'autres procès auront lieu cet automne.

le 27 septembre (Air France)

le 3 octobre (appel du procès de 4 personnes soutiens et solidaires des migrants dans un foyer tenu par Emmaüs en juillet 2015)

le 19 octobre (Good Year à Amiens)

En novembre (suite à l'occupation du chantier de l'hôtel Lutétia en septembre 2013)

le 8 décembre (suite à l'occupation du Medef en juin 2016)

le 13 décembre Adil (de la Poste du 92 arrêté en manifestation)

... Et tous les emprisonnés en attente de procès